



UN MODE DE TRANSPORT EN COMMUN TRANSFRONTALIER À L'ÉTUDE

Déjà dotée d'un schéma communautaire des infrastructures et des transports, la Communauté d'Agglomération vient de franchir une nouvelle étape en lançant une étude de faisabilité sur le thème d'un transport en commun en site propre à vocation transfrontalière. Malgré plusieurs initiatives en matière ferroviaire (augmentation du cadencement des TER) et en complément des annonces au plan routier (débat public au sujet de l'A31 bis), cette démarche volontariste est apparue nécessaire car elle permettrait d'apporter une nouvelle réponse complémentaire aux projets à l'étude et de satisfaire aux attentes fortes des travailleurs frontaliers qui souffrent au quotidien des saturations routières et ferroviaires.

En outre, il s'agit pour le territoire, de marquer sa détermination face à cette problématique afin d'éviter que nos résidents ne soient tentés notamment de s'établir au Grand-Duché, ce qui porterait préjudice à notre développement.

L'étude confiée à la startup Supraways, portera sur l'opportunité du développement d'une solution innovante de transport rapide comprenant :

- › Un état des lieux, une analyse des données ;
- › La création et la simulation d'un réseau innovant ;
- › L'évaluation du coût approximatif ;
- › La comparaison avec les modes existants et à venir (véhicules autonomes, route connectée, covoiturage...) ;
- › La recherche de site de démonstration et l'analyse multicritère.

Cette première étude permettra, le cas échéant, de faire émerger le premier maillon d'un site pilote.

A31 BIS, LE SERPENT DE MER SORT DE L'EAU

LES ÉTERNELS ATERMOIEMENTS CONCERNANT LA CONSTRUCTION DE L'AUTOROUTE A31 BIS DEVRAIENT RAPIDEMENT DISPARAÎTRE. EN EFFET, L'ÉTAT FRANÇAIS A CONFIRMÉ QU'IL S'AGISSAIT À SES YEUX D'UNE PRIORITÉ NATIONALE.

Les conclusions du rapport du conseil d'orientation des infrastructures remis le 1er février dernier par le parlementaire Philippe Duron à la Ministre des Transports Elisabeth Borne vont dans ce sens, avec à la clé, des scénarii de financement. L'aménagement de l'A31 entre Thionville et le Luxembourg, attendu depuis tant d'années par les 90 000 frontaliers pourrait donc voir le jour dans moins de 10 ans.

Si le contournement de Thionville est acté, le tracé ne fait pas encore l'unanimité, ni la préconisation du rapport ministériel de faire de cette portion une mise en concession à péage. L'argumentation du rapport met en avant « les montants en jeu, l'urgence à agir et les capacités financières de l'État mobilisables dans les prochaines années ».

Une délégation d'élus lorrains, dont Pierre Cuny et Jean Röttner, Président de la région Grand Est, était reçue le 21 février dernier à Paris par la Ministre des Transports. Ils ont fait part de leur volonté forte et unanime de mettre en œuvre au plus vite des solutions permettant de faire face à la saturation de l'A31.

Un accord a été trouvé pour la réalisation d'un calendrier d'avancement du projet et la recherche de solutions de financement innovantes. Parmi les idées défendues par plusieurs élus locaux, la mise en place d'une écotaxe poids-lourds, alternative à la création d'un péage au niveau de Thionville qui impacterait les frontaliers et riverains du tronçon.